

Quoi de neuf @ NDIP

Édition octobre 2019



Notre-Dame-
de-l'Île-Perrot

MOT DE VOTRE MAIRESSE



Dominique

À la tête d'un gouvernement de proximité, la qualité de vie est au cœur de chacune de nos décisions. Ce concept généralement assez bien compris et accepté n'est pas si simple à mettre en application puisque la vision des manifestations concrètes de la qualité de vie varie d'un citoyen à l'autre. Pour les uns, elle se traduit par une aide directe des élus et des employés de la Ville dans l'épineux dossier de la ZIS, alors que pour d'autres, elle implique l'installation de dos d'âne pour réduire la vitesse des automobilistes sur leur rue ou la propreté dans les parcs et la variété de la programmation des activités de loisir. Pour les membres du conseil et moi-même, la qualité de vie est la somme de tous les projets, petits ou grands, que nous réalisons pour répondre aux besoins et attentes des Perrotdamoises et Perrotdamois. La qualité de vie à NDIP, ce sont des infrastructures municipales de qualité, le service d'aide aux devoirs offert à la bibliothèque, la beauté de nos paysages, l'interdiction du colportage à des fins commerciales et la tranquillité de nos quartiers. C'est aussi la sécurité des gens et des biens et les ententes de collaboration avec nos voisins pour améliorer la sécurité incendie sur notre territoire. La qualité de vie, c'est aussi une vie communautaire et culturelle dynamique à proximité de chez soi, la programmation variée des spectacles en plein air au parc des Éperviers, le concert de l'Orchestre Métropolitain et le Festival de la S.O.U.P.E. à la Pointe-du-Moulin et les navettes fluviales au quai Brideloup. La qualité de vie, c'est aussi la revitalisation de quartiers tels que le noyau villageois et le site patrimonial Sainte-Jeanne-de-Chantal, les efforts incessants de la Ville pour obtenir les approbations gouvernementales pour réaliser enfin une rampe de mise à l'eau sur notre territoire et la collaboration étroite avec nos partenaires du Tellement beau pour faire rayonner Notre-Dame à l'échelle régionale.

La qualité de vie est toutefois un sentiment qui peut basculer facilement. Malgré tous les efforts déployés par le conseil et les employés municipaux pour faire de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot une ville fantastique où il fait bon vivre, il suffit de voisins qui roulent trop vite dans les rues du quartier, d'une tondeuse démarrée trop tôt le samedi matin et du non-respect de règles simples de vie en société pour empêcher tout le monde de profiter de la qualité de vie à laquelle nous avons tous et toutes droit. La qualité de vie à Notre-Dame, c'est l'affaire de tous et toutes. Pensons-y!

LA VIE À NDIP

Consultation citoyenne sur l'avenir du vieux gymnase Notre-Dame-de-la-Garde

Le 1^{er} octobre, la Ville a tenu une consultation citoyenne sur l'avenir du vieux gymnase Notre-Dame-de-la-Garde situé à l'entrée du noyau villageois, près de l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal. Ce bâtiment est actuellement inutilisé et en quête de nouveaux usages. Après avoir présenté les plans de rénovation du gymnase et de réaménagement des terrains adjacents, la Ville a invité les citoyens à se prononcer sur les utilisations futures de ce site magnifique. Le conseil tient à remercier tous les participants de la soirée. Cette consultation citoyenne était une étape clé du vaste projet de revitalisation du site patrimonial mené par la Ville avec la précieuse collaboration de la Fondation du patrimoine Sainte-Jeanne-de-Chantal et de la fabrique de la paroisse Sainte-Jeanne-de-Chantal.

DOSSIER 1

Du nouveau concernant le déneigement à NDIP

L'hiver dernier, la Ville a dû intervenir à plusieurs reprises auprès de l'entrepreneur en déneigement pour corriger la situation dans certains secteurs. Compte tenu des expériences vécues en 2018-2019, la Ville a profité du renouvellement du contrat de déneigement pour exiger que des modifications soient apportées pour mieux répondre aux attentes des résidents. Ainsi, au cours de l'hiver 2019-2020, l'entrepreneur interviendra avec plus d'équipements de déneigement sur notre territoire à chaque chute de neige et portera une attention particulière à la largeur des voies dégagées.

Autre nouveauté, les résidents pourront suivre en temps réel l'avancement des opérations de déneigement sur le territoire de Notre-Dame grâce à un accès à une application en ligne. Le lien vers cet outil en ligne sera ajouté sur le site Web de la Ville au cours des prochaines semaines.

Comme les années passées, du 15 novembre au 1^{er} avril, le stationnement de nuit dans la rue sera interdit à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, de 0 h à 7 h, uniquement lorsque des activités de déneigement sont à prévoir en raison des prévisions météorologiques. La Ville annoncera la suspension de l'autorisation de stationnement de nuit au plus tard à 16 h 30, lorsque des chutes de neige seront annoncées. Il est très important de respecter l'avis d'interdiction de stationnement pour faciliter les déplacements des véhicules de déneigement et assurer la sécurité de tous les usagers de la route pendant les chutes de neige. Les citoyens sont également invités à éviter autant que possible de stationner leur voiture le jour dans la rue pendant les opérations de déneigement, par exemple en attendant le passage de leur déneigeur privé. La présence de voitures nuit grandement au travail des équipes de déneigement. La Ville compte sur la collaboration de tous et toutes. Les résidents pourront obtenir les renseignements sur les interdictions de stationnement la nuit via le message automatisé au 514 453-4128 option 5, sur le site Web et la page Facebook de la ville.

À LA VILLE

Le conseil est heureux d'annoncer l'embauche de Guillaume Laforest au poste de directeur des services financiers et trésorier. Comptable professionnel agréé et comptable agréé, Guillaume cumule 13 ans d'expérience en management, gestion budgétaire et vérification dans le secteur privé. Nous sommes très heureux de l'accueillir au sein de l'équipe de direction de la Ville.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Grâce au soutien financier de la Ville de NDIP et d'autres partenaires, la Société d'histoire et de généalogie de l'île Perrot (SHGIP) offre dorénavant au grand public la consultation de plus de 10 000 documents à caractère historique dans son site internet www.histoireperrot.org, sous l'onglet « **Fonds d'archives** ».

RENSEIGNEMENTS ?

ACTUALITÉ DE LA VIE MUNICIPALE
ndip.org / facebook.com/villedendip

SUIVEZ VOTRE MAIRESSE
facebook.com/mairessedanieldeschenes

DOSSIER 2

Interdiction de colportage à des fins commerciales à NDIP

Le 5 septembre dernier, le conseil municipal a adopté le Règlement relatif aux colporteurs et aux vendeurs itinérants. En vertu de celui-ci, il est dorénavant interdit pour toute société ou entreprise d'exercer des activités de colportage à des fins commerciales ou de commerce itinérant sur le territoire de la Ville. Le conseil a pris cette décision audacieuse parce que nous sommes d'avis que cette pratique n'a plus sa place à l'ère des médias sociaux. Constamment sollicités par les publicités, les résidents de Notre-Dame ont tout à fait le droit de choisir de ne plus être dérangés une fois de retour dans la quiétude de leur demeure. Pour bien faire connaître le règlement, la Ville a fait produire une vignette autocollante jointe à cet envoi. Les résidents sont invités à l'afficher pour qu'elle soit bien visible de la rue.

Il est important de souligner que le règlement ne vise pas les jeunes qui font du porte à porte pour des activités de financement ni les groupes religieux, en respect de la Charte canadienne des droits et libertés. Ceux-ci doivent tout de même demander un permis à la Ville et respecter les heures autorisées. Pour toute question concernant la réglementation relative au colportage à NDIP, communiquez avec le Guichet unique.

POUCE VERT

Collectes de feuilles d'automne : une solution locale!

Cette année, la Ville de NDIP a trouvé une solution locale pour gérer les collectes de feuilles d'automne. Contrairement aux années passées, où les camions chargés de feuilles devaient parcourir des centaines de kilomètres pour se rendre au site de compostage, en 2019, les feuilles resteront à Notre-Dame grâce à une entente avec la Ferme Quinn. Pour la Ville de NDIP, cette solution est plus écologique puisqu'elle se traduira par une réduction importante des gaz à effet de serre attribuables au transport des feuilles. Cette solution est également très rentable sur le plan économique puisque les collectes seront prises en charge par les employés de la ville.

Le conseil tient à remercier les propriétaires de la Ferme Quinn d'avoir accepté de recevoir et de composter les feuilles recueillies dans le cadre de nos collectes de résidus verts d'automne et rappelle aux résidents que les feuilles doivent obligatoirement être mises dans des sacs de papier ou des contenants réutilisables. Aucun sac de plastique ne sera ramassé.

MOULIN À PAROLES

Près de 2 500 résidents de NDIP sont maintenant abonnés au Moulin à paroles et profitent de ce mode de correspondance rapide, écologique et économique puisqu'il permet à la Ville de réduire considérablement les coûts engendrés par nos différentes publications imprimées.

VOUS N'ÊTES PAS ENCORE ABONNÉ?

Rien de plus simple : il vous suffit de visiter www.ndip.org, d'entrer votre adresse courriel dans la zone prévue et de cliquer sur le bouton **S'inscrire**. Un courriel de confirmation vous sera alors transmis. Merci de nous aider à communiquer plus efficacement avec vous!